

« Le Parc des Deux Rivières »

12 appartements en location-accession

AMIENS – Avenue Louis Blanc

Grille de prix des appartements

Lot n°	Type	Surface habitable +/-	Surface Balcon/Loggia +/-	Prix de vente TVA 5,5%	PRIX DE VENTE COMMERCIAL TVA 5,5% Subventions déduites (1)	Montant de la redevance mensuelle		
						Redevance locative	Redevance acquisitive	Redevance totale
B101	2	46 m ²	6 m ²	108 759 €	106 000 €	510€	20€	530€
B102	3	66 m ²	4 m ²	145 673 €	142 000 €	650€	20€	670€
B103	3	65 m ²	7 m ²	147 728 €	144 000 €	660€	20€	680€
B104	2	45 m ²	4 m ²	106 623 €	104 000 €	485€	35€	520€
B105	3	66 m ²	4 m ²	149 705 €	146 000 €	670€	20€	690€
B106	2	45 m ²	4 m ²	103 620 €	101 000 €	485€	15€	500€
B201	2	46 m ²	5 m ²	110 750 €	108 000 €	510€	30€	540€
B202	3	66 m ²	4 m ²	147 673 €	144 000 €	650€	30€	680€
B203	3	65 m ²	7 m ²	149 728 €	146 000 €	670€	20€	690€
B204	2	45 m ²	4 m ²	108 623 €	106 000 €	485€	45€	530€
B205	3	66 m ²	4 m ²	151 705 €	148 000 €	680€	20€	700€
B206	2	45 m ²	4 m ²	105 620 €	103 000 €	485€	25€	510€

(1) Prix sous conditions de ressources, hors frais de notaire, TVA à 5,5 % comprise et dans le cadre d'une opération en P.S.L.A. (prêt social location-accession). Subvention de la Ville d'Amiens déduite de ce prix de vente. Sous conditions.

LA LOCATION-ACCESSION : Comment ça marche ?

Vous passez par une phase locative (de 1 an minimum à 3 ans maximum).

Durant cette phase locative, vous paierez une redevance comprenant une part locative et une part acquisitive.

Au bout d'un an, date anniversaire du contrat de location-accession, vous souhaitez lever l'option :

- On prend le prix de vente de départ, on le diminue de 1 % par année de phase locative et on y soustrait la part acquisitive que vous aurez mis de côté tous les mois
- Vous signez l'acte authentique chez le notaire et passez en phase accession. Vous êtes pleinement propriétaire du bien

Grâce la location-accession, profitez de nombreux avantages :

- Testez le logement et vos capacités de remboursement avant de vous engager dans l'achat
- Un prix de vente bénéficiant d'une TVA 5,5% (au lieu des 20% habituels)
- Des subventions octroyées par Amiens Métropole et la Ville d'Amiens
- Les frais de notaire sont réduits
- Vous êtes exonéré de taxe foncière durant 15 ans (phase locative comprise)
- Vous bénéficierez de la sécurisation de la vente

Clésence 

Groupe ActionLogement

Contact :

Caroline DEHAN – Conseillère ventes immobilières
☎ 06.14.53.00.02 ✉ caroline.dehan@clesence.fr

43 Avenue d'Italie, 80093 AMIENS Cedex 3